

3

REVUE BELGE  
DE  
**NUMISMATIQUE,**

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1884.

QUARANTIÈME ANNÉE.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

**1884**

## MONNAIES GAULOISES

### A L'INSCRIPTION AVAVCIA.

---

Dans le rapport sur les travaux de la Société en 1882 (*Revue*, pp. 453, 454), à propos d'un article de M. le baron Liedts, nous avons attribué à l'ancien territoire de Tongres les petites monnaies gauloises de bronze, portant l'inscription AVAVCIA. Parmi les archéologues qui les ont revendiquées en faveur de Huy se trouvaient, dit-on, feu le comte de Renesse-Breidbach. Nous reconnaissons volontiers et déclarons ici, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque possible, que M. Liedts n'est pas au nombre de ces archéologues. Au contraire, l'honorable confrère nous apprend, par son article précité, qu'il refuse à Huy le triens avec AVAVCIA et qu'il le croit plutôt d'*Auwelais*, voire même d'*Aiseau-Presles*. Il en résulte que, dans sa pensée, c'est à l'une ou l'autre de ces deux dernières localités qu'appartiendraient également les monnaies de cuivre offrant la même inscription.

Quant à nous, nous maintenons fermement notre attribution, tout en admettant que l'origine « aquatique », donnée hypothétiquement au mot AVAVCIA, mériterait d'être clairement établie.

Nous saisissons cette occasion pour rectifier des erreurs

de copie qui se sont glissées dans notre rapport. Il faut lire (page 454, lignes 5 et suiv.) : « *Aduatuca* est peut-être une altération d'AVAVCIA (*aouaoucia*), qui serait le nom primitif et véritable de l'Atuatique ou de la localité qui, sous la domination romaine, a porté les noms d'*Atuacutum*, suivant Ptolémée, d'*Atuaca*, d'après la carte de Peutinger, et d'*Aduaca Tongrorum*, selon l'itinéraire d'Antonin. » Cette rectification a pour appui tout au moins le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, MDCCCLXIX, t. 1<sup>er</sup>, pp. 76, 112, 113 et 107. Nous nous demandons s'il ne faut pas lire *Atuatucum* (Ἀτουάτουκον), au lieu de *Atuacutum* (Ἀτουάκουτον); c'est l'opinion de Valesius sur Ptolémée. (Compar. ALPH. WAUTERS, *Quelques observations en réponse à M. Grandgagnage à propos d'ATUATUCA de César*, p. 2.)

ALPH. DE SCHODT.

---